

Nationalisme et vie économique Commentaire

Alfred Dubuc

Volume 22, numéro 4, mars 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302831ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302831ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dubuc, A. (1969). Nationalisme et vie économique : commentaire. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 22(4), 611–615.
<https://doi.org/10.7202/302831ar>

COMMENTAIRE

Mes hésitations furent nombreuses devant la nature des commentaires que je pouvais me permettre. Il m'était loisible, d'une part, de me confiner aux strictes exigences du formalisme académique, m'arrêtant au mot à mot du texte, interrogeant rigoureusement son exposé pour savoir si M. Angers avait bien rendu toute la pensée des auteurs qu'il cite. Cela eut constitué une élégante déroboade et eut apparu, dans ce colloque, pédant et ennuyeux.

J'aurais pu, à l'opposé, prendre la contrepartie des positions politiques de M. Angers et, me définissant, soit comme fédéraliste soit comme séparatiste de gauche — j'avais le choix — lui chercher querelle. Mais j'écartai cette solution, peut-être par simple stratégie, considérant que M. Angers est plus dur batailleur que moi. La crainte, dit-on, est le commencement de la sagesse.

Cette sagesse, pour moi, consistera à poser simplement la question de savoir si la société québécoise a correspondu, historiquement, dans toutes ses dimensions, à la définition qu'en donne M. le Professeur Angers et qui était celle des auteurs dont il a traité. Car la réalité québécoise que j'étudie, moi, à titre d'historien et d'économiste, ne correspond pas en tous points à celle qui ressort de sa définition. Je proposerai l'hypothèse qu'il y a plus qu'une seule réalité québécoise.

Je n'affirme pas que la définition de M. Angers ne correspond pas à la réalité québécoise. Elle correspond, je crois, à sa réalité, à lui. Sa définition est issue d'un ensemble de doctrines et d'idéologies, proposé à notre société, à travers le temps, par la succession des auteurs que M. le professeur Angers propose à notre réflexion et dans le sillage desquels il se situe lui-même. Je me permettrai de contester un seul point de sa communication: celle suivant laquelle il y aurait un tel monolithisme de la société québécoise qu'un seul problème puisse, à un moment donné de son histoire politique, recevoir l'unanimité des définitions et inspirer une concentration globale de toutes les énergies. Il me permettra de le contester, sans devoir penser pour autant, que je prétende l'avoir convaincu.

J'exprimerai, de plus, la proposition, que la société québécoise a atteint un tel degré de richesse culturelle que toute définition de cette société ayant pour but d'inspirer un projet politique ne peut être que partielle, tant sont nombreux et diversifiés les groupes qui la composent, les intérêts et les conflits qui opposent ceux-ci et tant sont devenus grands le pouvoir de discussion et l'efficacité de l'action de ces groupes dans leurs affrontements.

Dans le domaine du projet économique, celui où se situe notre discussion, les choix qui s'offrent à la société québécoise sont, en effet, nombreux et diversifiés. Non pas, je le répète, que ces choix s'offrent tous ensemble, simultanément, les uns substitués des autres ou complémentaires les uns des autres. Mais parce que les groupes qui structurent notre société sont plus nombreux et que leurs intérêts sont diversifiés, voire même opposés.

Je me permettrai de ne pas regarder les projets économiques des divers groupes tenant du fédéralisme. Non pas qu'ils n'attirent pas notre attention et ne méritent pas notre intérêt, loin de là. Mais je voudrais, en m'attachant à démontrer qu'il y a plus d'un projet dit "nationaliste", rendre plus probante ma démonstration du pluralisme de la société québécoise.

Je retiendrai de la communication de M. Angers quatre problèmes principaux :

- 1° La politique de développement
- 2° La politique industrielle
- 3° La politique démographique
- 4° Le système économique

1° *La politique de développement*

Pour M. François-Albert Angers, "toute question nationale est tout d'abord une question d'attachement à une culture donnée qui comporte presque toujours des sacrifices en termes de pure économie".

A ses yeux, les valeurs du nationalisme sont telles qu'elles compenseraient pour un abaissement du niveau de vie. Pourtant, cette affirmation pourrait constituer, aux yeux de certains, un aveu flagrant de l'incapacité pour le Québec d'assurer son développement économique au rythme des nations industrielles.

Pour certains groupes, en effet, l'hypothèse de la séparation du Québec — puisque c'est bien de celle-ci qu'il s'agit — ne pourrait être soutenue que moyennant la certitude que le développement économique en serait favorisé ou, du moins, n'en serait pas entravé. Une fois acquise cette assurance — et seulement alors — le problème économique fondamental de la séparation deviendrait quasi exclusivement celui du coût de l'opération. Ce coût pourrait être important ou minime, suivant les circonstances qui accompagneraient, dans le Québec et hors du Québec, l'acte même de séparation. Serait-il très bas, que se poserait encore le problème de savoir qui paierait ce coût, comment s'en répartirait le fardeau suivant les classes sociales. Les groupes qui raisonnent de la sorte considèrent que les classes ouvrière et paysanne ont payé plus souvent qu'à leur tour, à travers l'histoire, le coût des bouleversements politiques. Ainsi ces groupes peuvent expliquer certains aspects du phénomène que M. Angers appelle "la dénationalisation de la classe ouvrière". Et ils savent que, étant donnée la structure de répartition des revenus, le coût supplémentaire que devrait payer le Québec, au dire même de M. Angers, pour la défense de ses valeurs nationales, risquerait de n'être pas réparti de la façon la plus équitable.

2° *La politique industrielle*

M. le professeur Angers préconise, dans sa communication, une politique de protection tarifaire, semblable à celle des nations qui se sont industrialisées depuis le XVIIIe siècle et qui serait de nature à favoriser le développement d'une industrie manufacturière.

Ce projet est loin de faire l'unanimité au Québec. Certains, en effet, constatant la faible efficacité de cette politique dans l'histoire économique du Canada et prenant acte des développements considérables de la technologie industrielle moderne, répugnent à préconiser une politique qui risquerait d'avoir pour effet de maintenir élevés les coûts de production et d'abaisser les standards de productivité, c'est-à-dire de hausser les prix et le coût de la vie et d'abaisser les revenus. Il serait pour eux plus avantageux de considérer dans toutes ses dimensions le marché à l'intérieur duquel évolue le Québec et sur lequel s'échangent les facteurs de production et les produits. A leurs yeux, il serait préférable pour le Québec de spécialiser certaines de ses productions et d'échanger dans le cadre d'un marché nord-américain, voire même, selon certains, nord-atlantique. Les recours au tarif ne pourraient constituer que des solutions temporaires et partielles, là seulement où il pourrait être démontré qu'une hausse temporaire des coûts serait plus que compensée par une hausse plus que proportionnelle de l'emploi, des revenus et de l'épargne, mais ne pourraient jamais faire l'objet d'une politique générale de développement industriel. Selon eux, l'hypothèse d'un Québec autarcique donnerait beau jeu aux critiques des groupes préconisant le fédéralisme. Elle ne répondrait pas à la norme d'un taux acceptable de développement.

3° *La politique démographique*

A l'instar des auteurs qu'il cite, M. Angers fait appel à une politique démographique nationale, susceptible de sauver notre population française de l'envahissement anglo-saxon. Il souligne: "les exigences démographiques d'un nationalisme canadien-français".

Certains groupes, à l'opposé, examinant le chômage et la pauvreté relative de la population québécoise, remettent en cause cette politique. Ils préfèrent analyser l'optimum de population en fonction des possibilités d'investissement, du niveau de l'emploi, du niveau des revenus et du volume de la consommation des biens et des services.

Les groupes voient d'ailleurs un rapport entre la forte natalité de la population québécoise et le développement privilégié de certains secteurs industriels utilisant relativement beaucoup de travailleurs, comme les textiles et l'industrie légèrè, mais ne leur versant que des salaires très bas.

Ils reconnaissent d'ailleurs, que ce taux élevé de natalité fut favorisé par la collusion des objectifs nationalistes de la multiplication des Québécois et des objectifs religieux de la multiplication des élus. Mais il leur apparaît que la chute récente de ce taux de natalité de 29.7 en 1957 à 17.3 en 1967 rend aujourd'hui futile tout appel à des objectifs nationalistes de politique démographique. Les revirements doctrinaux de l'Eglise catholique ne leur semblent pas devoir provoquer des effets considérables.

4° *Le système économique*

M. Angers se situe dans un cadre de pensée globalement respectueux des structures fondamentales du système capitaliste. Il reconnaît, cependant,

qu'il faille apporter des réserves, des adoucissements au jeu des mécanismes du marché. Mais les seuls critères de redressement qu'il propose sont inspirés, non pas des normes de la plus grande efficacité économique, mais de préoccupations n'ayant pour effet que de restreindre le marché de certains facteurs et de certains produits aux dimensions du Québec.

Il n'y a, au Québec, sur ce problème, aucune unanimité. Certains préconisent le respect intégral des mécanismes de l'allocation individuelle des ressources. On en retrouve parmi les fédéralistes et parmi les nationalistes, si on peut me permettre cette distinction injuste. Mais on retrouve aussi des groupes nationalistes mettant en question les structures du système capitaliste et dont la pensée n'est pas la même que celle de M. Angers.

Car il existe des milieux qui, au nom de la plus grande rationalité du développement économique et de la plus grande efficacité de la promotion sociale et culturelle, proposent une critique fondamentale du système. Les contradictions du système, le gaspillage des ressources, l'aliénation des travailleurs et des consommateurs, l'incapacité du calcul des coûts sociaux du développement: telles seraient les faiblesses fondamentales qui permettraient d'inspirer la recherche d'institutions économiques plus cohérentes.

Dans ces milieux, on considère irrecevable une critique qui s'attache uniquement à inspirer une politique cherchant à restreindre les dimensions du marché, à augmenter les coûts de production, à abaisser la productivité et à freiner la hausse des revenus.

* * *

Voilà quatre problèmes principaux, tirés de la communication de M. le professeur Angers, sur lesquels j'ai voulu attirer votre attention. Vous avez compris que je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé, en soulevant ces questions de politique économique, toute la richesse de son texte. Mais je ne crois pas avoir tronqué sa pensée en faisant ressortir ainsi quatre éléments-vedettes.

Je crois avoir démontré clairement que, au niveau des politiques économiques susceptibles d'inspirer son nationalisme, la société québécoise ne présente pas une homogénéité suffisante pour assurer l'acceptation générale des critères proposés pour définir la question nationale. La réalité québécoise est multiple, les groupes sociaux sont diversifiés, les intérêts sont opposés, les politiques irréconciliables.

Mon projet était de démontrer que, sur quatre plans fondamentaux de la pensée économique du Québec, il est impossible de trouver une unanimité quelconque, malgré le prestige des personnages historiques qui ont contribué à façonner un aspect de cette pensée.

Au fait, la conception d'Edouard Montpetit d'une solidarité économique devant inspirer une coalition de toutes les forces de la collectivité ne trouve pas de fondement dans la réalité sociale et culturelle de son époque. A la vérité, ce problème prend la dimension de toute la profondeur du temps historique de l'évolution de la société québécoise. Des recherches récentes

sur le Québec de la fin du XVIIIe et du XIXe siècles permettent de mettre en doute l'existence de cette homogénéité, de ce monolithisme idéologique.

M. Angers déplore le fait que "... nous n'avons pas su, face aux problèmes que nous devons affronter . . . , être à la hauteur des visions de ceux qui étaient nos prophètes". S'il est vrai, comme je le crois, que la réalité québécoise fut multiple et différenciée, déjà, aux XIXe siècle, préparant ce qu'elle est au XXe, alors, ce qu'il faut déplorer, c'est que les *leaders* de certains groupes de notre société, se montrant incapables de définir l'ensemble des problèmes de notre communauté nationale, ne furent pas à la hauteur des problèmes qu'ils affrontaient.

Les visions du monde sont, dans la société québécoise, nombreuses, riches, diversifiées. M. Angers en a proposé une, j'ai suggéré qu'il pouvait y en avoir d'autres. Ces idéologies, ces mondes s'affrontent et, par interrelations dialectiques, plutôt que par complémentarité, se compénètrent, se complètent. Toute définition de la société québécoise qui prétend inspirer un projet politique ne peut être que partielle, fût-elle axée sur la réalité économique.

J'ai voulu, par mon commentaire, préciser que la définition de M. Angers participe de cette difficulté et, sans arrogance, suggérer que d'autres définitions existent de la société québécoise, peut-être tout aussi partielles, mais non moins acceptables.

Je crois ne pas avoir dérogé à l'obligation de respect qui m'était imposé pour ce que représente, pour notre communauté nationale, M. le professeur François-Albert Angers.

ALFRED DUBUC